

# Programme de soutien SuisseEnergie pour les communes

Webinaire, 18 mars 2025

Jakob Rager

# Programme



## Mot de bienvenue



## Plénière :

Classification du financement des projets et informations de base



## Breakout-Rooms :

Présentation détaillée des programmes de financement, discussion et questions

1. Villes et communes innovantes / Communes pionnières
2. Région-énergie



# Mot de bienvenue

Ricardo Bandli  
*OFEN / SuisseEnergie pour les communes*  
*Responsable du programme de soutien*

# SuisseEnergie

Le programme **SuisseEnergie** contribue à la mise en œuvre de la **Stratégie énergétique 2050**, de concert avec d'autres instruments de politique énergétique et climatique.

SuisseEnergie réunit sous son toit des **mesures volontaires** de mise en œuvre de la Stratégie énergétique.

SuisseEnergie est un programme de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), qui relève du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Pour en savoir plus : [SuisseEnergie](#)

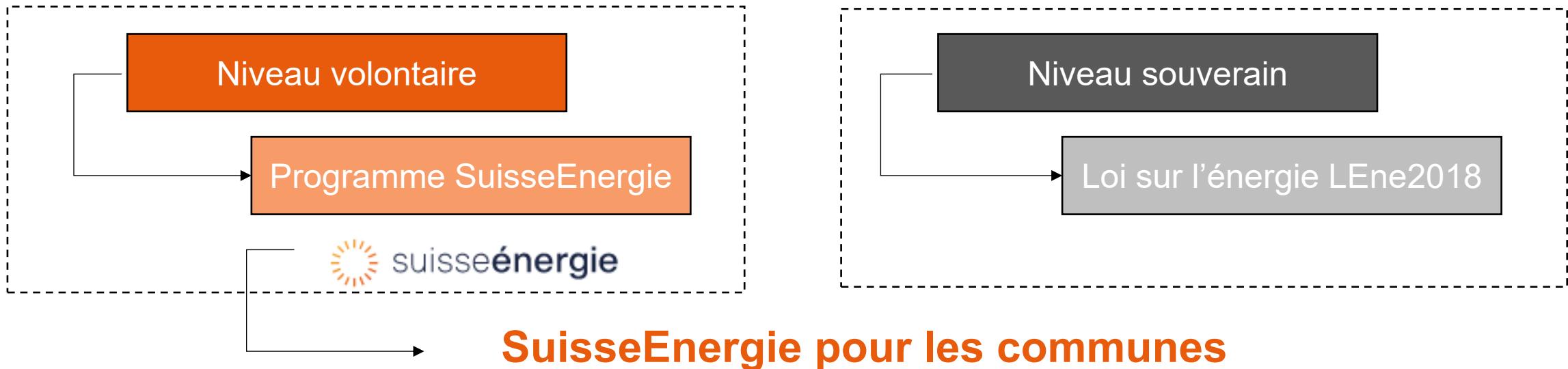


# SuisseEnergie - En guise d'orientation

## Stratégie énergétique 2050



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



SuisseEnergie  
pour les communes  
**Zéro Net  
2000 Watts**



SuisseEnergie  
pour les communes  
**Smart  
City**



SuisseEnergie  
pour les communes  
**Mobilité**

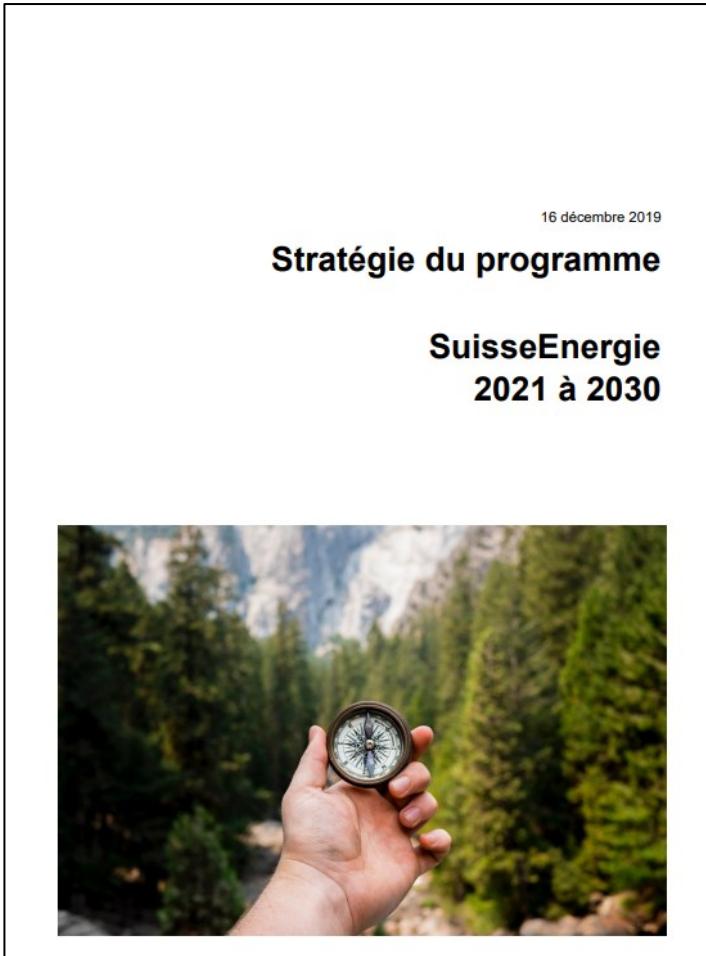


SuisseEnergie  
pour les communes  
**Région-  
Énergie**



SuisseEnergie  
pour les communes  
**Programme  
de soutien**

# Les champs d'action prioritaires de SuisseEnergie



SuisseEnergie a défini ses champs d'action prioritaires dans sa stratégie 2021-2030. Ces derniers sont responsables de 74% de la consommation d'énergie en Suisse :

- Efficacité énergétique des bâtiments
- Energies renouvelables
- Mobilité
- Installations et processus dans le secteur de l'industrie et des services

## Thèmes transversaux :

- Villes et communes : SuisseEnergie pour les communes

# Utiliser le soutien aux projets comme une opportunité



- Nous invitons toutes les villes, communes et régions à participer à la promotion de projets et nous nous réjouissons de votre intérêt !



# Programme



Mot de bienvenue



## Plénière :

Classification du financement des projets et informations de base



## Breakout-Rooms :

Présentation détaillée des programmes de financement, discussion et questions

1. Villes et communes innovantes / Communes pionnières
2. Région-énergie



# Type du soutien aux projets et informations de base

Jakob Rager  
*Direction régionale Suisse romande*

# SuisseEnergie pour les communes...

- Soutien les **villes**, les **communes** et les **régions** qui ont un rôle déterminant à jouer pour atteindre les objectifs de la **Stratégie énergétique 2050** et de l'**Accord de Paris** sur le climat.
- offre son soutien par le biais de divers **programmes de soutien**.



**Conditions modifiées**

**Projets temporaires**

pour les spontanées  
communes : jusqu'à CHF 5'000  
régions : jusqu'à CHF 10'000



**Région-Energie**

pour les activités intercommunales  
CHF 30'000 – CHF 50'000



**Villes et communes innovantes**

pour les engagées  
CHF 30'000 – CHF 50'000



**Communes pionnières**

**Zéro Net**

pour les ambitieuses  
jusqu'à CHF 100'000

**Conditions modifiées**

# La boussole des subventions - Trouvez le programme adéquat



1. Je m'intéresse à ...



Efficacité énergétique  
des bâtiments et  
énergies  
renouvelables



Mobilité



Installations et  
processus dans  
l'industrie et les  
services

**Trouver la bonne subvention grâce à la boussole des subventions**

Quel soutien convient à votre projet ? La boussole des subventions vous permet de trouver rapidement le bon programme de soutien.

[Utiliser la boussole](#)

# Les spontanées – Projets temporaires

## À qui s'adresse ce programme :

- À toutes les villes, communes et régions qui souhaitent proposer à leur population une séance d'information avec d'éventuelles mesures d'accompagnement.

## Qu'est-ce qui est encouragé :

- Séances d'information et mesures d'accompagnement qui facilitent les actions de la population.
- La commune peut choisir parmi les thématiques suivantes. Prévu :
  - **Chauffer de manière efficiente et renouvelable** : remplacement des chauffages fossiles, pompes à chaleur, MakeHeatSimple
  - **Energie solaire** : Aménagement d'installations PV sur le territoire communal
  - **Mobilité durable** : soutien de la mobilité durable
  - **Efficacité des bâtiments** : rénovation, isolation
  - **Efficacité énergétique** : économies d'énergie, éclairage, appareils efficents
- **Attention! Les conditions ont été modifiées.**  
**«Premier arrivé, premier servi»**



Communes : jusqu'à CHF 5'000  
Régions : jusqu'à CHF 10'000  
Max. 40% des coûts totaux



1<sup>er</sup> Mars 2025 – 31 octobre 2026



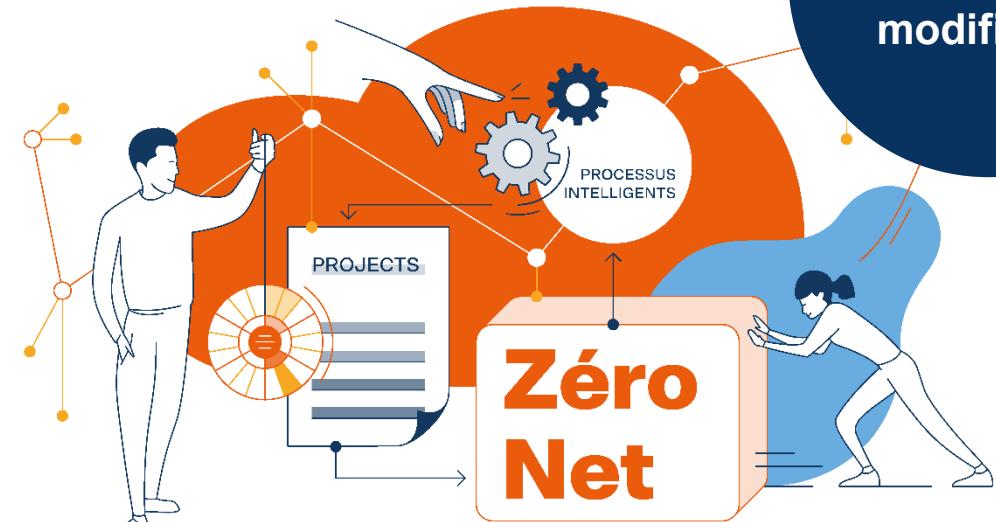
Vous trouverez toutes les informations [ici](#).

→ Déposer une demande

# Les communes pionnières ambitieuses

## À qui s'adresse ce programme :

- Votre ville ou commune est au bénéfice d'une politique énergétique et climatique particulièrement ambitieuse
- Vous disposez déjà de concepts Smart City ou 2000 watts et d'un justificatif de prestations remarquable
- Vous souhaitez faire progresser leurs stratégies en combinaison avec des projets de mise en œuvre



## Qu'est-ce qui est encouragé (liste non exhaustive) :

- Choisissez 2 à 3 projets de mise en œuvre innovants dans un champ d'action, qui, si possible, relient les champs d'action et établissent des processus intelligents.
- Vous pourrez trouver des exemples sur le site [local-energy.swiss](http://local-energy.swiss)



Jusqu'à CHF 100'000  
Max. 40% des coûts totaux



1<sup>er</sup> janvier 2026 jusqu'au 31 octobre 2027



Vous trouverez toutes les informations [ici](#).

→ Déposer une demande

# Les villes et communes innovantes

## À qui s'adresse ce programme :

- Villes et communes engagées et actives en termes de politique énergétique et climatique qui souhaitent mettre en œuvre des projets individuels passionnants



## Qu'est-ce qui est encouragé (liste non exhaustive) :

- 1-2 projets de mise en œuvre conformément à la Stratégie énergétique 2050
- Accent sur « zéro net & électricité d'hiver » / « micromobilité »
- Vous pourrez trouver des exemples sur le site [local-energy.swiss](http://local-energy.swiss)



CHF 30'000 jusqu'à CHF 50'000  
Max. 40% des coûts totaux



1<sup>er</sup> janvier 2026 jusqu'au 31 octobre 2027



Vous trouverez toutes les informations [ici](#).

→ Déposer une demande

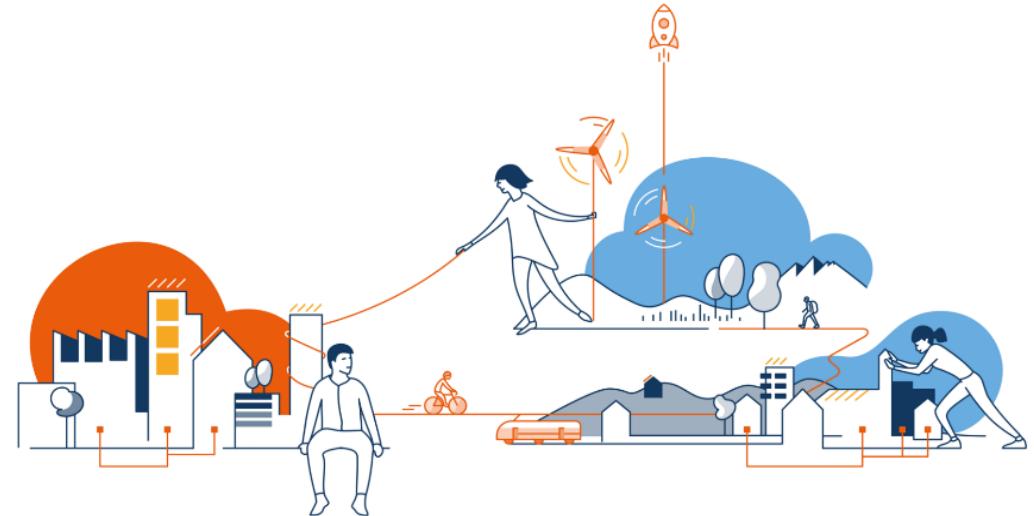
# Les Régions-Energie intercommunales

## À qui s'adresse ce programme :

- Aux villes et communes membres d'un réseau intercommunal existant (3-15 communes) ainsi qu'aux associations et organisations (p. ex. associations de planification, parcs naturels) dans lesquelles les villes et les communes sont directement impliquées, qui souhaitent mettre en œuvre des projets individuels passionnants.

## Qu'est-ce qui est encouragé (liste non exhaustive) :

- 1-3 projets de mise en œuvre conformément à la Stratégie énergétique 2050
- Accent sur « zéro net & électricité d'hiver » / « micromobilité »
- Vous pourrez trouver des exemples sur le site [local-energy.swiss](http://local-energy.swiss)



CHF 30'000 jusqu'à CHF 50'000  
Max. 40% des coûts totaux



1<sup>er</sup> janvier 2026 jusqu'au 31 octobre 2027



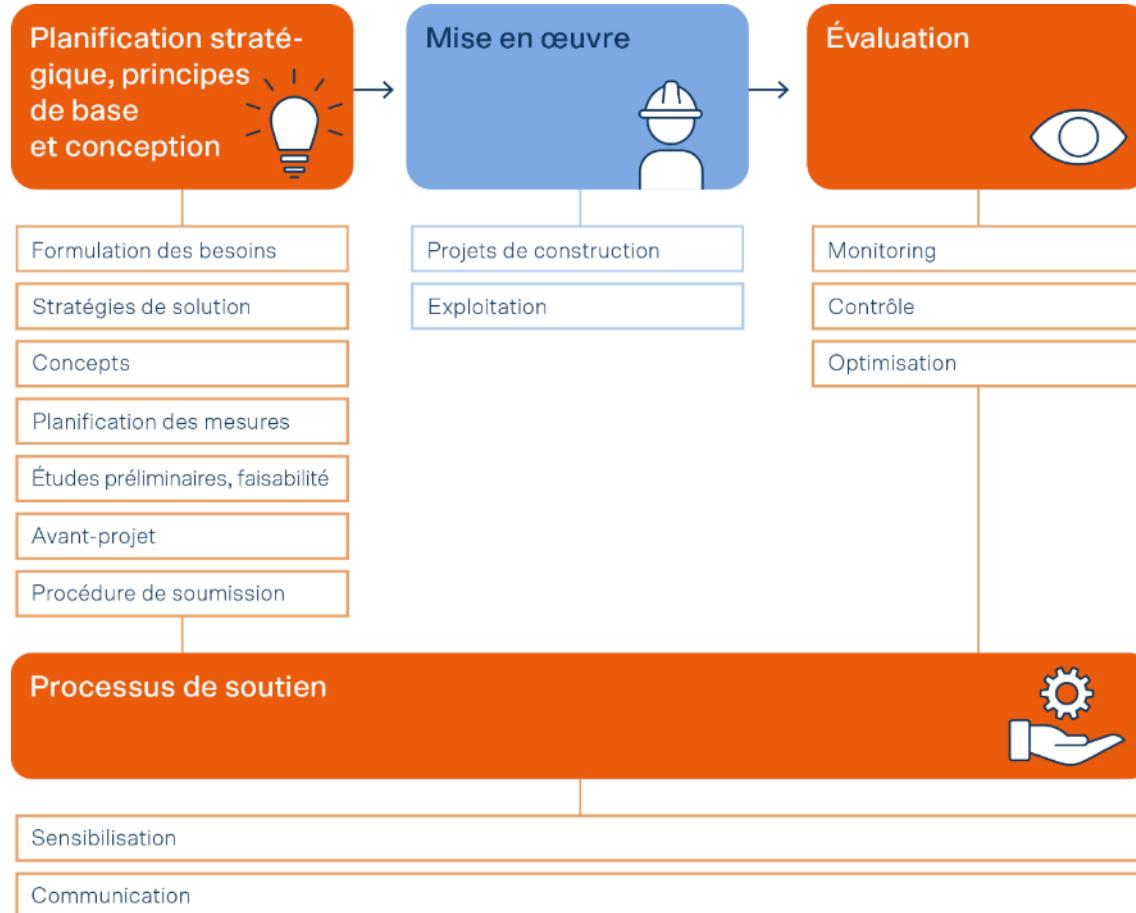
Vous trouverez toutes les informations [ici](#).

→ Déposer une demande

# Projets de mise en œuvre

Quels projets peuvent être soutenus ?

## Etapes de projet



## Thématisques

Peuvent jouir d'un **soutien**, les projets apportant un effet bénéfique sur les domaines prioritaires de SuisseEnergie :

- Bâtiment
- Energie renouvelable
- Mobilité
- Processus industriels et services

**Remarque :** Les «études de faisabilité dans le domaine du chauffage urbain» ne peuvent pas être subventionnées. Veuillez vérifier les possibilités de soutien dans vos cantons.

## Projets non éligibles

- Projets qui peuvent être réalisés sans le soutien de la **Confédération**.
- Projets qui bénéficient déjà d'un soutien spécifique de **l'OFEN, de SuisseEnergie pour les communes ou d'autres offices fédéraux** (double financement).
- Projets avec des **mesures déjà mises en œuvre** (début du projet avant la décision d'attribution).
- Les investissements de construction (dans les bâtiments, le remplacement d'appareils, l'éclairage public, l'infrastructure de recharge, etc.) ainsi que les nouvelles acquisitions de véhicules.
- Etudes de faisabilité dans le domaine du chauffage urbain (planification et dimensionnement du réseau de chauffage urbain, planification de la viabilisation, conception technique du réseau).
- Les projets qui se limitent exclusivement à :
  - **Licences de logiciels ou développement** d'applications dans le domaine de l'informatique.
  - **Mesures de communication et de sensibilisation**

➤ **Si vous avez des questions, contactez la hotline d'information !**

# Quel genre de projets de mise en œuvre sont souhaités

## Accent sur Villes et Communes Innovantes / Région-Énergie : « zéro net & électricité d'hiver » / « micromobilité »



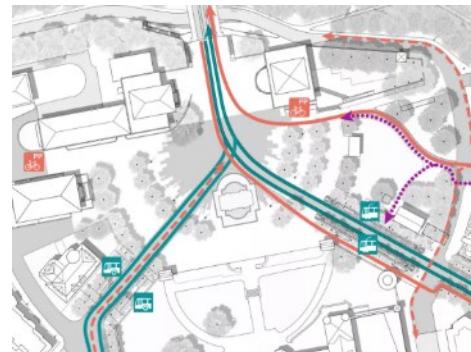
Études de faisabilité pour les éoliennes



Analyse du potentiel de remplacement des chauffages électriques



Mesures et concepts visant à promouvoir les transports liés à la micromobilité



Bases de planification pour l'utilisation de la micromobilité

La promotion sur l'axe « zéro net & électricité d'hiver » se concentre sur

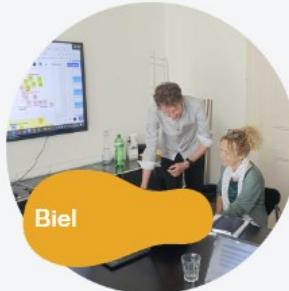
- Le développement de concepts visant à augmenter la production d'électricité en hiver,
- la réduction des besoins énergétiques en hiver,
- ainsi que la promotion de stockage thermique saisonnier.

La promotion sur l'axe « Micromobilité » se concentre sur

- L'analyse de la demande future dans le domaine du partage ou de la logistique,
- le développement de documents de planification pour clarifier la procédure et la mise en œuvre,
- ainsi que la mise en place de mesures de communication pour l'information, la sensibilisation ou la mobilisation.

# Prenez connaissance des exemples !

## Aperçu des projets «Communes pionnières»



## Exemples de projets soutenus

Mobilità  
Valle Verzasca - Un servizio di trasporto alternativo per la popolazione e i turisti  
[Leggere di più →](#)

Energie-Region  
Energie-Region Lausanne-West - Interaktive Plattform mit Energie- und Klimaindikatoren für...  
[Mehr lesen →](#)

Smart City  
Schaffhausen - So animiert «Nudging» dazu, eine Solaranlage zu installieren  
[Mehr lesen →](#)

Mobilität  
Zürich - Gut zu Fuss in Schweizer Städten  
[Mehr lesen →](#)

Smart City  
Stadt Winterthur - Co-Kreationsplattform WinLab - Vernetzen von Partnern und Idee...  
[Mehr lesen →](#)

# Où trouver des informations pertinentes

<https://www.local-energy.swiss/fr/programme/projektfoerderung.html#/>

The screenshot shows the official website for the Swiss Energy Agency (SuisseEnergie). The top navigation bar includes links for 'Programmes', 'Exemples', 'À propos', and 'Services'. A search bar and a 'Recherche' button are also present. The main content area features the SuisseEnergie logo and the title 'Programme de soutien'. Below this, a section titled 'Le programme' provides an overview of the program's purpose and funding opportunities. It highlights four main categories: 'Communes pionnières', 'Villes et communes innovantes', 'Région-Énergie', and 'Projets temporaires'. A yellow callout box labeled 'Conseils du programme "Communes pionnières"' is overlaid on the 'Projets temporaires' section.

Programmes Exemples À propos Services Inbox Contact Newsletter FR Recherche Espace de travail

SuisseEnergie pour les communes Programme de soutien

Le programme

Le « Programme de soutien » apporte une aide aux villes, communes et régions engagées dans des projets innovants liés à la Stratégie énergétique 2050 et à l'Accord de Paris sur le climat. Des subventions sont disponibles pour des projets dans les champs d'action suivants : bâtiments, énergies renouvelables, mobilité ainsi que services et processus industriels. Découvrez à quelles subventions vous pouvez prétendre et comment soumettre correctement des projets.

Communes pionnières pour les communes ambitieuses jusqu'à CHF 100'000

Villes et communes innovantes pour les communes engagées CHF 30'000 - CHF 50'000

Région-Énergie pour les activités intercommunales CHF 30'000 - CHF 50'000

Projets temporaires pour les spontanées Communes : jusqu'à CHF 5'000 Régions : jusqu'à CHF 10'000

Soutien dans le cadre du processus pour les Città di Energia et ISO CHF 4'000 / CHF 10'000

Conseils du programme « Communes pionnières »

# Dates importantes

## Projets temporaires

- Période de soumission : 1<sup>er</sup> mars jusqu'au 30 juin 2025
- Réalisation du projet : Jusqu'au 31 octobre 2026

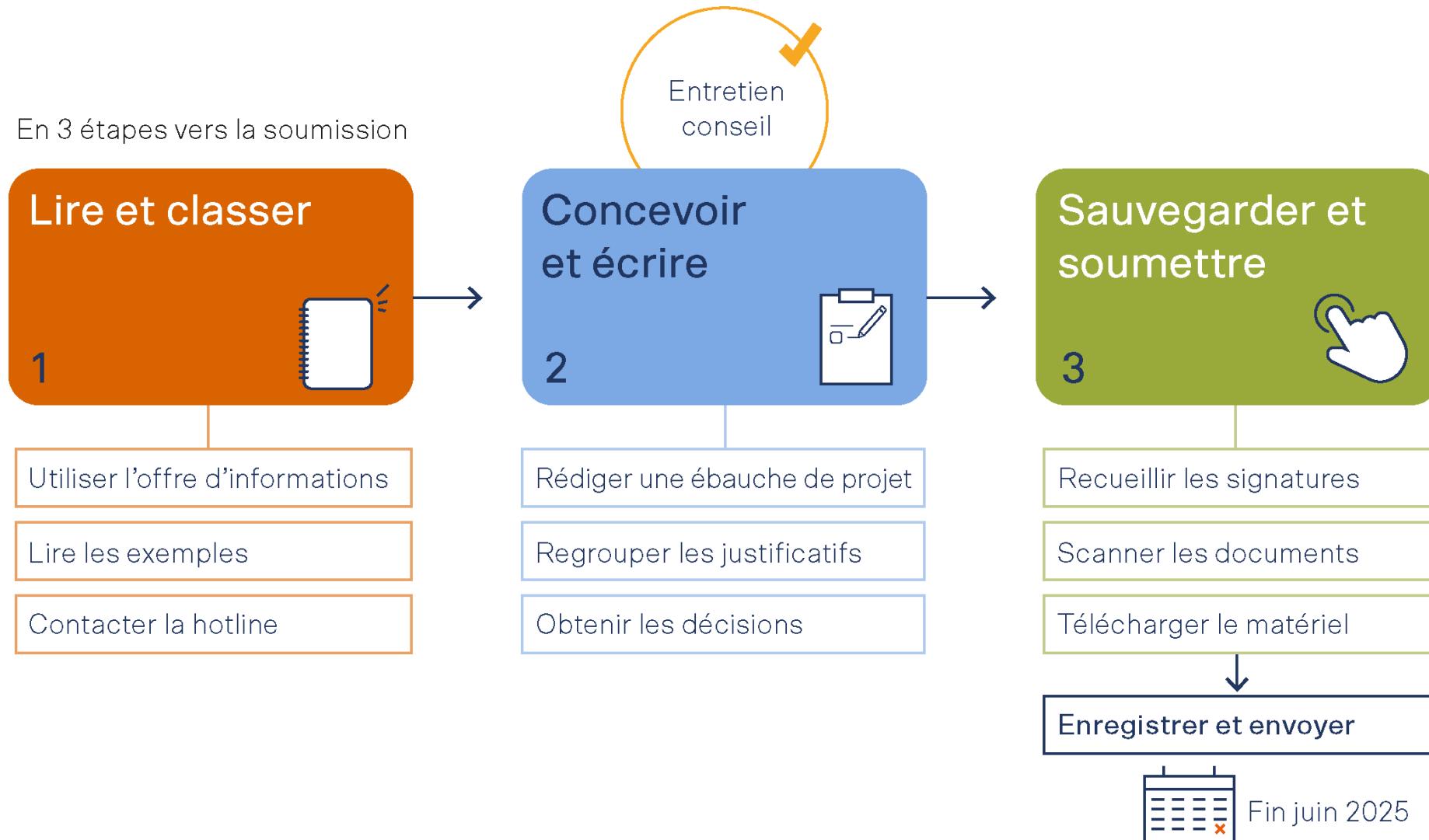


## Villes et communes innovantes, Régions-Energie, Communes pionnières

- Période de soumission : 1<sup>er</sup> mars jusqu'au 30 juin 2025
- Décision d'attribution : Jusqu'au 31 octobre 2025
- Début des projets : 1<sup>er</sup> janvier 2026
- Finalisation des projets : 31 octobre 2027

# La saisie de votre demande – Profitez d'un entretien de conseils

En 3 étapes vers la soumission



# Programme



Mot de bienvenue



Plénière :  
Classification du financement des projets et informations  
de base



**Breakout-Rooms :**  
Présentation détaillée des programmes de financement,  
discussion et questions

1. Villes et communes innovantes / Communes pionnières
2. Région-énergie



SuisseEnergie  
pour les communes  
**Programme  
de soutien**



# Villes et communes innovantes Communes pionnières

Jakob Rager  
*Direction régionale Suisse romande*

# Présentation Programme de soutien



Jakob Rager

Direction régionale  
Suisse romande  
HES-SO Valais-Wallis



Alexandre Oberholzer

Chef de projet  
Office fédéral de l'énergie



## Suisse allemande

Patrick Schenk, Direction du projet  
Cedric Nägeli, Chef de projet  
Leandro Robustelli, Chef de projet

## Tessin

Malco Parola, Direction régionale

# Quels sont les documents importants ?

1<sup>er</sup> mars 2025

SuisseEnergie pour les communes  
Programme de soutien

Aide-mémoire pour les responsables de projet

## Villes et communes innovantes

Les villes et les communes innovantes en termes de politique énergétique et climatique ont l'occasion de mettre en œuvre des projets individuels passionnantes avec le soutien de « SuisseEnergie pour les communes ». L'objectif consiste à concrétiser les effets positifs pour une politique énergétique et climatique durable et à les rendre visibles.

### Aperçu

- Toutes les villes et communes suisses qui poursuivent une politique énergétique et climatique active et engagée peuvent participer.
- Les villes et les communes innovantes reçoivent un total de CHF 30 000.– à CHF 50 000.– pour un ou deux projets de mise en œuvre en rapport avec les champs d'action prioritaires de SuisseEnergie, mais au maximum 40 % des coûts totaux.
- Les projets relevant des domaines prioritaires « zéro Net | énergie hivernale » ou « Micromobilité » sont particulièrement souhaités.
- La date limite de dépôt des projets est fixée au 30 juin 2025. Les communes lauréates pourront mettre en œuvre leurs projets du janvier 2026 à octobre 2027.

Cet aide-mémoire présente les conditions-cadres du programme de soutien pour les villes et les communes innovantes et explique les bases formelles de la demande.

Programmes      Exemples      À propos

Services    InfoBox    Contact    Newsletter    FR    Recherche    Espace de travail

1<sup>er</sup> mars 2025

Programmes > Smart City

SuisseEnergie pour les communes  
Smart City

## Espace de travail

Le programme

Le programme  
Qu'est-ce qu'une Smart City ?  
Pourquoi Smart City ?  
Sur la voie de Smart City  
Plus d'innovation dans les administrations communales  
News  
9e Congrès national Smart City 2025 Thuné

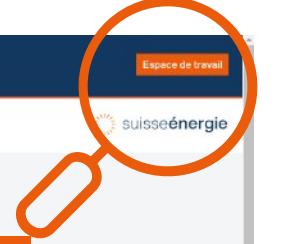
En savoir plus →

Exemples

Smart City – Ville de Genève – G'innove – Programme d'encouragement à l'innovation sociétale  
En savoir plus →

Smart City – Schaffhouse – Comment le « nudging » incite à installer un panneau solaire  
En savoir plus →

Smart City – Neuchâtel – ParticipoNs – plateforme de participation citoyenne  
En savoir plus →



Dans la **fiche d'information**, vous trouverez des informations importantes, y compris les conditions de financement

Vous trouverez d'autres documents dans **l'espace de travail**.

# Exigences institutionnelles pour les Projets temporaires

## À qui s'adresse ce programme :

- À toutes les villes, communes et régions ou ensemble de communes qui souhaitent proposer à leur population une séance d'information avec d'éventuelles mesures d'accompagnement à l'hauteur de 5'000 - 10'000 CHF (max. 40 % des coûts totaux)
- Attention! Les conditions ont été modifiées. «Premier arrivé, premier servi»

## Qu'est-ce qui est encouragé :

### Séances d'information sur les thématique suivantes :

- **Chauffer de manière efficiente et renouvelable** : remplacement des chauffages fossiles, pompes à chaleur, MakeHeatSimple
- **Energie solaire** : Aménagement d'installations PV sur le territoire communal
- **Mobilité durable** : soutien de la mobilité durable
- **Efficacité des bâtiments** : rénovation, isolation
- **Efficacité énergétique** : économies d'énergie, éclairage, appareils efficients

Dans le cadre du soutien aux « projets temporaires », au moins une séance d'information est prescrite et jusqu'à trois au maximum sont soutenues.



Projets temporaires 2025 (mise en œuvre 2025-2026)	Par commune	Par regroupement (montants maximums accordés)
<b>Séance/s d'information</b>	CHF 2'000	CHF 4'000
<b>Mesures accompagnement</b>	CHF 3'000	CHF 6'000

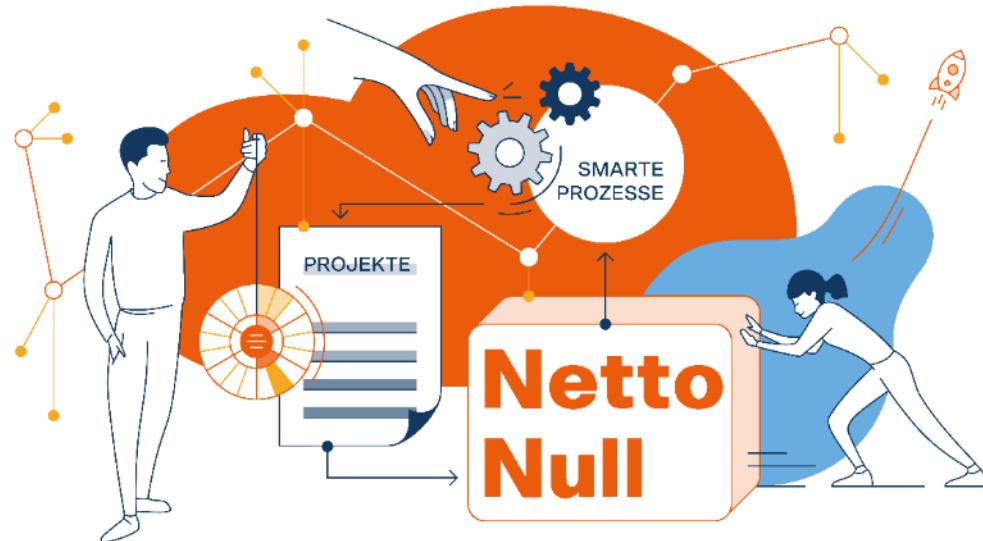


Début : 01.03.2025  
Fin de soumission : max. 30.06.2025  
Fin de projet : 31.10.2026

### Mesures d'accompagnement soutenues :

Mesures d'accompagnement soutenues	Energie solaire	Chauffez renouvelable et efficace	Mobilité durable	Efficacité des bâtiments	Efficacité énergétique
<b>Stands d'informations/conseils</b> avec des professionnels	x	x	x	x	x
<b>Apéros-énergie</b> , cafés-conseils <i>Les apéritifs organisés après une séance d'information ne sont pas considérés comme des apéros-énergie et ne sont pas soutenus.</i>	x	x	x	x	x
<b>Exposition</b> de produits et/ou d'installations (PV, pompes à chaleur, véhicules électriques, etc.)	x	x	x	x	x
Organisation d'un <b>entretien conseil personnalisé</b> (en vue d'évaluer les opportunités et les démarches possibles)	x	x	x	x	x
Informations et conseils en vue d'un <b>investissement participatif</b> pour du solaire	x				
<b>Démonstrations en live et essais</b> (panneaux solaires, chauffages, moyens de transport variés, véhicules électriques, infrastructures et procédure de recharge, etc.) <i>Des exemples de mesures d'accompagnement pour la mobilité électrique peuvent être trouvés dans le "Petit guide avec exemples concrets d'actions".</i>	x	x	x	x	x
Activité d'information/sensibilisation destinée aux <b>écoles</b> (déplacements respectueux de l'environnement, mise sur pied d'un vélobus (pedibus à vélo))				x	
MakeHeatSimple – envoi obligatoire d'un flyer d'information aux propriétaires de <b>résidences secondaires</b> au sujet des systèmes de commande à distance du chauffage		x			
<b>Ateliers participatifs</b> (voir fiche Smart City en ligne)	x	x	x	x	x
Visites <b>guidées</b> pour voir des objets nouveaux ou rénovés, modèles dans le domaine énergétique (quartiers modèles, chauffages ou bâtiments assainis, etc.)	x	x		x	x

# Exigences institutionnelles pour les Communes pionnières



- Stratégie net-zéro/de 2'000 watts existante, y compris les voies de réduction selon la stratégie énergétique 2050 ainsi que le plan de mesures correspondant (décision au niveau de l'exécutif ou du législatif ou règlements).
- Preuve du **caractère exemplaire de la politique énergétique communale**, par exemple par la certification « Cité de l'énergie Gold ».
- Preuve d'une « **planification énergétique territoriale** ».
- **Organismes de coordination clairement définis** au sein de la ville/commune pour atteindre les objectifs de la **stratégie net-zéro / 2'000 watts**.
- **Organismes de coordination clairement définis** au sein de la ville/commune pour les **processus intelligents**.

# Communes pionnières

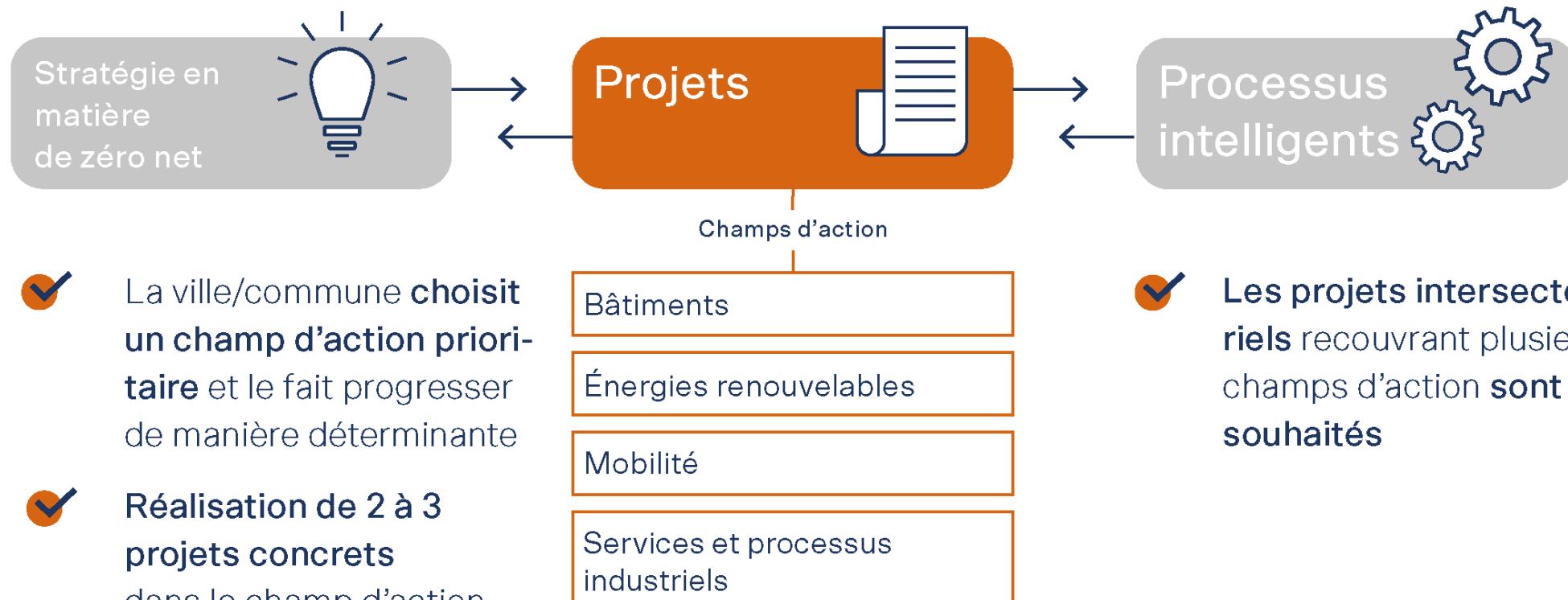
Concevoir des projets innovants et établir des processus intelligents.



- ✓ Approche pionnière dans la mise en œuvre de la politique énergétique
- ✓ Engagement clair en faveur du zéro net à l'horizon 2050
- ✓ Processus de mise en œuvre innovants et ambitieux
- ✓ Fort impact dans un champ d'action
- ✓ Approche connectée et efficace avec des processus intelligents

## Communes pionnières

Choisir des projets de mise en œuvre dans 1 champ d'action et, si possible, les relier entre eux de manière transversaux.



# Communes pionnières

Établir et mettre en œuvre des processus intelligents.



# Exemples de projets villes et communes innovantes

## Rüti ZH

Mesures créatives pour promouvoir les vélos (électriques) et les cargobikes afin de réduire les embouteillages communaux



SuisseEnergie  
pour les communes  
**Programme  
de soutien**

## Unterbäch VS

Planification de la rénovation des bâtiments communaux pour les petites communes

## Schaffhausen SH

Développement d'un plan énergétique agile, interactif et numérique

## Bellinzona TI

Introduction et test d'un système intelligent de guidage de parking avec une tarification dynamique pour réduire la circulation

# Exigences institutionnelles pour les villes et communes innovantes



- **Preuve de politique énergétique** au sens de la stratégie énergétique 2050 (par ex. label Cité de l'énergie, certification ISO 50001, bilan énergétique actuel).
- **Service compétent clairement défini pour les questions énergétiques et environnementales** au sein de l'administration. Pour les projets de mobilité, indiquer également un service responsable des questions de mobilité.
- **Personne responsable clairement définie** pour le projet au sein de l'administration.

# Exemples de projets Communes Pionnières

## Bâle

Développement participatif de mesures intelligentes de protection du climat pour réduire les émissions du Scope 3

## Winterthour

« ZEV (RCP) puissance 2 » : association pour la production et le stockage d'énergie, ainsi que pour l'utilisation commune de véhicules électriques.



## Fribourg

Évaluation d'une plateforme multi-énergie basée sur une station d'épuration avec chauffage urbain, photovoltaïque, stations de recharge électrique et installation de biogaz

## Zoug

Cartographie thermique pour réduire la chaleur - recensement des points chauds et définition de contre-mesures

# Budget du projet - modèle

Budget pour le projet Programme de soutien  
Villes et communes innovantes 2025

Ville ou commune: **Veuillez insérer le nom de la commune**

Période de soutien: 2026-27



Projet 1 **Veuillez insérer le nom du projet**

Coûts totaux

-

Contribution SuisseEnergie

-

Taux de soutien: #DIV/0!

#DIV/0!

Projet 2 **Veuillez insérer le nom du projet**

Coûts totaux

-

Contribution SuisseEnergie

-

Taux de soutien: #DIV/0!

#DIV/0!

Contribution globale SuisseEnergie

CHF

-

Statut

Taux de soutien autorisé

Par la présente nous attestons que le financement du projet est assuré conformément aux exigences de la fiche d'information sur le programme de soutien de 'SuisseEnergie pour les communes' et que le projet sera mis en œuvre conformément à la description donnée.

Personne responsable du projet

Personne responsable des finances

X

X

**Le budget doit être signé par les personnes responsables du projet et des finances.**

**Le taux de financement est de 40% maximum.**

**Le montant de la subvention est de max.**

**CHF 100'000 (Communes pionnières) max. CHF 50'000 (Villes innovantes).**

**Un budget de projet individuel doit être soumis pour chacun des projets.**

## Budget du projet - modèle

## Budget pour le projet Programme de soutien Villes et communes innovantes 2025

**Ville ou commune:** *Veuillez insérer le nom de la commune*  
**Projet 1:**

## Dépenses (y c. TVA.)

#### Prestations de l'organisme responsable du projet

## Jetons de présence aux séances

Type	Description	Nombre de séances * personnes	Jetons de présence	Coûts (CHF)
			120,00	
			120,00	
			120,00	

## Total des dépenses internes

Prestations de tiers achetées (Veuillez n'indiquer ici que les coûts imputables selon la fiche d'information)

Entreprise	Brève description (joindre les offres) <sup>3)</sup>	Coûts (CHF)
Total des prestations de tiers		-

**Total des dépenses (CHF)**

1) Tenir compte des taux horaires fixés conformément à la fiche d'information Administration 90 CHF, expertise technique 133 CHF, direction de projet 156 CHF

1) Tenir compte des taux horaires fixes conformément à la fiche d'information. Administration 90 C.  
 2) Multiplication des séances & des personnes (p. ex : 3 séances avec 5 personnes = 15 entrées)

3) Les petits mandats jusqu'à une somme totale de CHF 5 000 peuvent être indiqués de façon succincte.



## Tarifs horaires

Administration CHF 90.-

Expertise technique CHF 133.-

Direction de projet CHF 156.-

## **Les offres de prestations de tiers doivent être jointes.**

# Budget du projet - modèle

Budget pour le projet Programme de soutien  
Villes et communes innovantes 2025



## Financement

Prestations propres de la commune & des partenaires de projet (Gains sans flux monétaire)		
Prestataire de services	Description	Montant (CHF)
Commune Modèle		
Partenaire de projet potentiel		
Total des gains internes à l'administration		-

Gains sans flux monétaire (tiers, économie, privés etc.)		
Prestataire de services	Description	Montant (CHF)
Entreprise Modèle		
Total des gains sans flux monétaire		-

Gains avec flux monétaire		
Type	Description	Montant (CHF)
Contribution SuisseEnergie		
Contributions du/des canton(s)		
Autre fonds (p. ex. sponsoring)		
Total des gains avec flux monétaire		-

Total des gains (CHF)	-

**Le financement du projet**  
doit être **entièlement** assuré  
à la dépense du projet.

Veillez à ce que le budget  
soit **équilibré**.

Dépenses = Financement

# Aperçu des documents et justificatifs requis

## Villes et communes innovantes

Documents de demande signés (impression via l'outil de soumission)

- Budgets de projet signés, y compris les offres de prestations tiers, cahiers des charges.
- Preuve de la politique énergétique
- Preuve cantonale requise pour les projets dans le domaine du « chauffage au bois ».

## Communes pionnières

- Documents de demande signés (impression via l'outil de soumission).
- Budgets de projet signés, y compris les offres de prestations tiers, cahiers des charges.
- Stratégie communale net-zéro/ 2000 watts avec objectif pour 2050 au plus tard.
- Preuve du caractère exemplaire de la politique énergétique communale.
- Preuves optionnelles

# Dates importantes

## Projets temporaires

- Période de soumission : 1<sup>er</sup> mars jusqu'au 30 juin 2025
- Réalisation du projet : Jusqu'au 31 octobre 2026

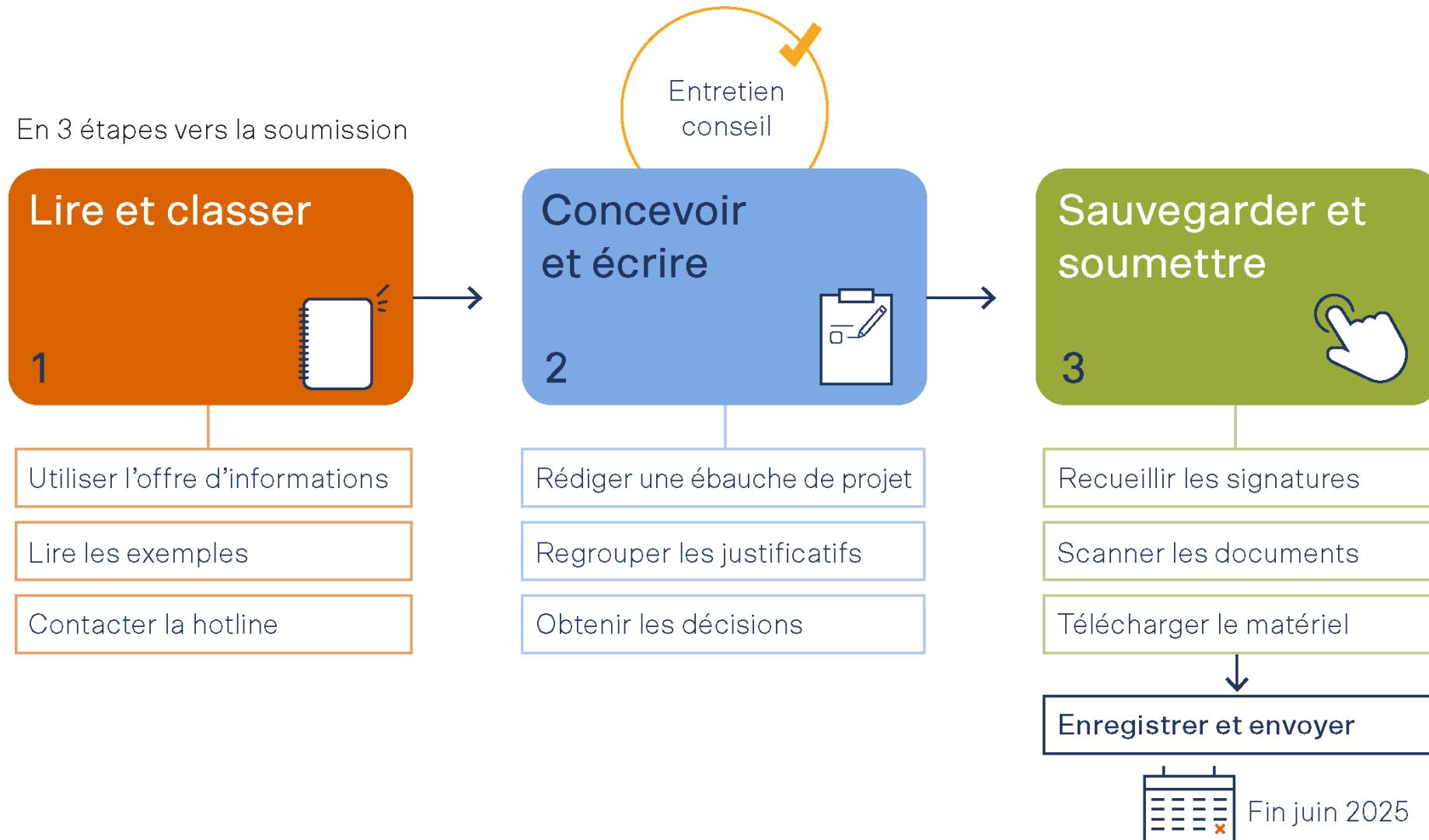


## Villes et communes innovantes, Régions-Energie, Communes pionnières

- Période de soumission : 1<sup>er</sup> mars jusqu'au 30 juin 2025
- Décision d'attribution : Jusqu'au 31 octobre 2025
- Début des projets : 1<sup>er</sup> janvier 2026
- Finalisation des projets : 31 octobre 2027

# La saisie de votre demande – Profitez d'un entretien de conseils

En 3 étapes vers la soumission





# Questions et discussion



SuisseEnergie  
pour les communes  
**Programme  
de soutien**

**Saisissez l'opportunité et  
soumettez une demande !**

**Merci pour votre attention !**

Jakob Rager  
Direction régionale du programme de soutien  
Tél. : +41 58 606 98 09  
Courriel : [projet@local-energy.swiss](mailto:projet@local-energy.swiss)  
<https://www.local-energy.swiss/fr/#/>

# Programme



Mot de bienvenue



## Plénière :

Classification du financement des projets et informations de base



## Breakout-Rooms :

Présentation détaillée des programmes de financement, discussion et questions

1. Villes et communes innovantes / Communes pionnières
2. Région-énergie



SuisseEnergie  
pour les communes  
**Programme  
de soutien**



# Programme Région-Énergie

Sarah Dujoncquoy  
*Direction régionale Région-Énergie Suisse romande*

# Présentation Programme Région-Énergie



**Sarah Dujoncquoy**

Direction régionale  
Suisse romande  
Swiss Climate AG



**Alexandre Oberholzer**

Chef de projet  
Office fédéral de l'énergie



**Suisse alémanique**

David Müller, Responsable du programme et  
direction régionale Suisse Allemande

**Tessin**

Stefano Mazzaccaro, Direction  
régionale Tessin

# Quels sont les documents importants ?

1<sup>er</sup> mars 2025



Aide-mémoire pour les responsables de projet

## Régions-Énergie

Grâce au programme Région-Énergie, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) encourage les activités intercommunales réalisées dans le cadre du programme « SuisseEnergie pour les communes » et respectant l'orientation de la Stratégie énergétique 2050 et de l'Accord de Paris sur le climat. Le recours aux énergies renouvelables et les mesures d'efficacité énergétique sont planifiés et subventionnés de manière ciblée à l'échelle régionale. Le programme est destiné aussi bien aux espaces ruraux qu'urbains.

### En bref

- La participation est ouverte aux villes et communes au sein d'un réseau intercommunal existant ainsi qu'aux associations et organisations dans lesquelles les villes et les communes sont directement impliquées, qui souhaitent mettre en œuvre des projets spécifiques.
- Les Régions-Énergie reçoivent entre 30 000 et 50 000 francs pour un à trois projets de mise en œuvre dans le domaine des champs d'action prioritaires de SuisseEnergie, mais au maximum 40 % des coûts totaux.
- Les projets relevant des thèmes clés « zéro net | énergie hivernale » ou « micromobilité » sont particulièrement bienvenus.
- La date limite de soumission est le 30 juin 2025. Les Régions-Énergie sélectionnées pourront mettre en œuvre leurs projets entre le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et octobre 2027.

Cet aide-mémoire détermine les conditions-cadres du programme de soutien Région-Énergie et explique les bases formelles de la demande.



The screenshot shows a navigation bar with tabs: Programmes, Exemples, À propos, Services, Infobox, Contact, Newsletter, FR, and a search icon. A red circle highlights the 'Espace de travail' button in the top right corner. Below the navigation, there's a large image of three people working together, looking at sticky notes on a wall. To the left of the image, a box contains the text '9e Congrès national Smart City 2025' and a 'En savoir plus' link. To the right of the image, a red box contains the text 'Espace de travail'. The bottom right corner of the image has a small 'suisseénergie' logo with a magnifying glass icon.

Dans l'aide-mémoire, vous trouverez des informations importantes, y compris les conditions de financement

# Exigences institutionnelles pour les Projets temporaires

## À qui s'adresse ce programme :

- À toutes les villes, communes et régions ou ensemble de communes qui souhaitent proposer à leur population une séance d'information avec d'éventuelles mesures d'accompagnement à l'hauteur de 5'000 - 10'000 CHF (max. 40 % des coûts totaux)
- Attention! Les conditions ont été modifiées. «Premier arrivé, premier servi»

## Qu'est-ce qui est encouragé :

### Séances d'information sur les thématique suivantes :

- **Chauder de manière efficiente et renouvelable** : remplacement des chauffages fossiles, pompes à chaleur, MakeHeatSimple
- **Energie solaire** : Aménagement d'installations PV sur le territoire communal
- **Mobilité durable** : soutien de la mobilité durable
- **Efficacité des bâtiments** : rénovation, isolation
- **Efficacité énergétique** : économies d'énergie, éclairage, appareils efficents

Dans le cadre du soutien aux « projets temporaires », au moins une séance d'information est prescrite et jusqu'à trois au maximum sont soutenues.



**Projets temporaires 2025**  
(mise en œuvre 2025-2026)

**Séance/s d'information**

**Mesures accompagnement**

**Par commune**  
(montants maximums accordés)

CHF 2'000

CHF 3'000

**Par regroupement**  
(montants maximums accordés)

CHF 4'000

CHF 6'000



Début : 01.03.2025

Fin de soumission : max. 30.06.2025

Fin de projet : 31.10.2026

### Mesures d'accompagnement soutenues :

Mesures d'accompagnement soutenues	Energie solaire	Chauder renouvelable et efficace	Mobilité durable	Efficacité des bâtiments	Efficacité énergétique
<b>Stands d'informations/conseils</b> avec des professionnels	x	x	x	x	x
<b>Apéros-énergie</b> , cafés-conseils	x	x	x	x	x
<i>Les apéros organisés après une séance d'information ne sont pas considérés comme des apéros-énergie et ne sont pas soutenus.</i>					
<b>Exposition</b> de produits et/ou d'installations (PV, pompes à chaleur, véhicules électriques, etc.)	x	x	x	x	x
Organisation d'un <b>entretien conseil personnalisé</b> (en vue d'évaluer les opportunités et les démarches possibles)	x	x	x	x	x
Informations et conseils en vue d'un <b>investissement participatif</b> pour du solaire	x				
<b>Démonstrations en live et essais</b> (panneaux solaires, chauffages, moyens de transport variés, véhicules électriques, infrastructures et procédure de recharge, etc.)	x	x	x	x	x
<i>Des exemples de mesures d'accompagnement pour la mobilité électrique peuvent être trouvés dans le "Petit guide avec exemples concrets d'actions"</i>					
Activité d'information/sensibilisation destinée aux <b>écoles</b> (déplacements respectueux de l'environnement, mise sur pied d'un vélobus (pedibus à vélo*)			x		
MakeHeatSimple – envoi obligatoire d'un flyer d'information aux propriétaires de <b>résidences secondaires</b> au sujet des systèmes de commande à distance du chauffage		x			
<b>Ateliers participatifs</b> (voir fiche Smart City en ligne)	x	x	x	x	x
<b>Visites guidées</b> pour voir des objets nouveaux ou rénovés, modèles dans le domaine énergétique (quartiers modèles, chauffages ou bâtiments assainis, etc.)	x	x	x	x	x

# Exigences institutionnelles pour les Régions-Énergie



## Exigences minimales pour les organismes responsables intercommunaux :

- Périmètre **cohérent du point de vue géographique** (les exceptions doivent être justifiées)
- **Engagement formel en faveur d'une collaboration** entre les communes membres (p. ex. convention de collaboration [Lettre d'engagement], statuts, répertoire des communes membres, procès-verbal de décisions de l'assemblée des délégués, etc.)
- **Base financière de l'institution intercommunale garantie**
- Pour les **projets de mobilité**, il est nécessaire d'indiquer en plus une **personne compétente** pour les questions de mobilité

## Recommandé (mais plus obligatoire) :

- **Bilan énergétique actuel & principes directeurs/charter** pour tout le périmètre de l'organisme responsable du projet (idéalement ne remontant pas à plus de 5 ans, sinon il s'agit d'un projet possible)

# Prestations du programme Région-Énergie

- **Soutien spécialisé** dans le domaine des Régions-Énergie
  - Conseil par le Service Région-Énergie (mise en place de Régions-Énergie, transfert de connaissances)
  - Aides et outils (p. ex. Guide « Collaboration intercommunale »)
- **Réseau** de spécialistes
- **Partage d'expériences** entre les Régions-Énergie > le 8 avril à Lausanne

> *ces prestations sont disponibles pour toutes les régions*
- **Soutien financier**
  - Durée de 2 ans (soumission en 2025, mise en œuvre en 2026-2027)
  - Soutiens pour 1-3 projets à hauteur de **min. CHF 30'000.- à max. CHF 50'000.-**, mais tout au plus 40 % des coûts totaux du projet (y c. propres prestations)
- **Entretien annuel** avec votre conseiller/conseillère Région-Énergie accrédité/e

> *ces deux prestations d'encouragement nécessitent la réussite de la soumission de projet*

# Exemples de projets de Régions-Énergie existantes

## Grand Chasseral

- Offensive solaire : projets d'implantation d'installations photovoltaïques à financement participatif sur plusieurs bâtiments communaux
- Offensive scolaire : amélioration énergétique et sensibilisation dans les établissements scolaires
- Méthanisation : analyse du potentiel de gisements fermentescibles pour la production de biogaz



## Chablais Agglo

- Potentiel d'écologie industrielle du tissu économique de Chablais Agglo

## Agglomération de Fribourg

- Boîte à outils « énergie » pour les communes
- Monitoring régional d'indicateurs énergétiques

## Myenergie – district de Martigny

- Guide de bonnes pratiques pour un patrimoine bâti privé performant
- L'approvisionnement en eau : analyse des potentiels d'interconnexion pour une optimisation de son coût énergétique afin d'assurer efficacité et résilience

# Budget du projet - Modèle

Budget pour le projet Programme de soutien  
Énergie-Région 2025

Région-Énergie: **Veuillez insérer le nom de la énergie-région**  
Période de soutien: 2026-27



Projet 1	<b>Veuillez insérer le nom du projet</b>
Coûts totaux	-
Contribution SuisseEnergie	- Taux de soutien: #DIV/0! #DIV/0!

Projet 2	<b>Veuillez insérer le nom du projet</b>
Coûts totaux	-
Contribution SuisseEnergie	- Taux de soutien: #DIV/0! #DIV/0!

Projet 3	<b>Veuillez insérer le nom du projet</b>
Coûts totaux	-
Contribution SuisseEnergie	- Taux de soutien: #DIV/0! #DIV/0!

Contribution globale SuisseEnergie	CHF -
Statut	Taux de soutien autorisé

Par la présente nous attestons que le financement du projet est assuré conformément aux exigences de la fiche d'information sur le programme de soutien de 'SuisseEnergie pour les communes' et que le projet sera mis en œuvre conformément à la description donnée.

Personne responsable du projet

X

Personne responsable des finances

X

Le budget doit être signé par la personne responsable du projet et des finances.

Le taux de financement est de 40 % maximum.

Le montant de la subvention s'élève à CHF 50'000.-max.

Un budget de projet distinct doit être soumis pour chacun des projets.

## Budget du projet - Modèle

## Budget pour le projet Programme de soutien Énergie-Région 2025

## Région-Energie: Projet 1:

## Dépenses (y c. TVA.)

#### Prestations de l'organisme responsable du projet

## Jetons de présence aux séances

Type	Description	Nombre de séances * personne <sup>2)</sup>	Jetons de présence	Coûts (CHF)
			120.00	-
			120.00	-
			120.00	-

## Total des dépenses internes

Prestations de tiers achetées (Veuillez n'indiquer ici que les coûts imputables selon la fiche d'information).

Entreprise	Brève description (joindre les offres) <sup>3)</sup>	Coûts (CHF)
Total des prestations de tiers		

10. The following table shows the number of hours worked by 100 employees in a company. Calculate the mean, median, mode and range.

## Total des dépenses (CHF)

1) tenir compte des taux horaires fixes conformément à la fiche d'information. Administration 90 CHF, expertise technique 133 CHF, direction de projet 156 CHF  
2) Multiplication des séances & des personnes (p. ex.: 3 séances avec 5 personnes = 15 entrées)

2) Multiplication des séances & des personnes (p. ex : 3 séances avec 5 personnes, 15 entrées)  
3) Les petites mandats jusqu'à une somme totale de CHF 5 000 peuvent être indiqués de façon succ

3) Les petits mandats jusqu'à une somme totale de CHF 5 000 peuvent être indiqués de façon succincte.



## Tarifs horaires maximum

Administration CHF 90.-

Expertise technique CHF 133.-

Direction de projet CHF 156.-

Les offres de services de tiers doivent être jointes.

# Budget du projet - Modèle

Budget pour le projet Programme de soutien  
Énergie-Région 2025



## Financement

Prestations propres de la région & des partenaires de projet (Gains sans flux monétaire)

Prestataire de services	Description	Montant (CHF)
Commune Modèle		
Partenaire de projet potentiel		
Total des gains internes à l'administration		-

Gains sans flux monétaire (tiers, économie, privés etc.)

Prestataire de services	Description	Montant (CHF)
Entreprise Modèle		
Total des gains sans flux monétaire		-

Gains avec flux monétaire

Type	Description	Montant (CHF)
Contribution SuisseEnergie		
Contributions du/des canton(s)		
Autre fonds (p. ex. sponsoring)		
Total des gains avec flux monétaire		-
<b>Total des gains (CHF)</b>		-

Le financement du projet doit être entièrement assuré.

Assurez-vous d'avoir un budget équilibré.

(Revenus = Charges)

# Critères d'évaluation

## Au niveau institutionnel :

- **Degré d'organisation** de la Région-Énergie
- Couverture de la Région-Énergie par le **périmètre d'action** des projets (entité géographique)

## Au niveau du projet :

- Étendue et qualité des **effets prévisibles du projet** prévu, en particulier en ce qui concerne l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la réduction de CO<sub>2</sub>
- **Qualité du contenu du dossier**

## Bilan énergétique et climatique

- Plus obligatoire, mais toujours recommandé (et évalué positivement) :
  - Le bilan énergétique ne devrait **pas dater de plus de 5 ans**.
  - Le bilan énergétique devrait s'étendre à **l'ensemble du périmètre de la Région-Énergie**.
  - Les Régions-Énergie qui ne disposent pas d'un bilan énergétique actuel peuvent le **saisir comme l'un des projets** (sauf si obligation légale), à condition de saisir également un deuxième projet.
- **Calculateur énergie et climat & guide** : outil & guide pour l'établissement d'un bilan énergétique pour les communes et les régions dans l'[Espace de travail](#)
- **Hotline** de l'outil : Jérôme Attinger, [2000W-Suisse@local-energy.swiss](mailto:2000W-Suisse@local-energy.swiss), +41 44 305 91 48

# Aperçu des documents et justificatifs requis

## Régions-Énergie

- Budgets de projet signés (modèle Excel pour chacun des 1-3 projets)
- Documents de demande signés (impression depuis l'outil de saisie)
- Budget de la Région-Énergie pour les années 2026/27
- Engagement formel en faveur de la coopération 2026/27
- Bilan énergétique et charte (facultatif)
- Justificatif cantonal requis pour les projets dans le domaine du « chauffage au bois »



# Dates importantes Régions-Énergie

## ERFA régionaux

Tessin

Suisse alémanique

Suisse romande

1er avril 2025

3 avril 2025

8 avril 2025

**Date limite de soumission :**

Décision d'attribution :

Début du projet :

Fin du projet :

**30 juin 2025**

31 octobre 2025

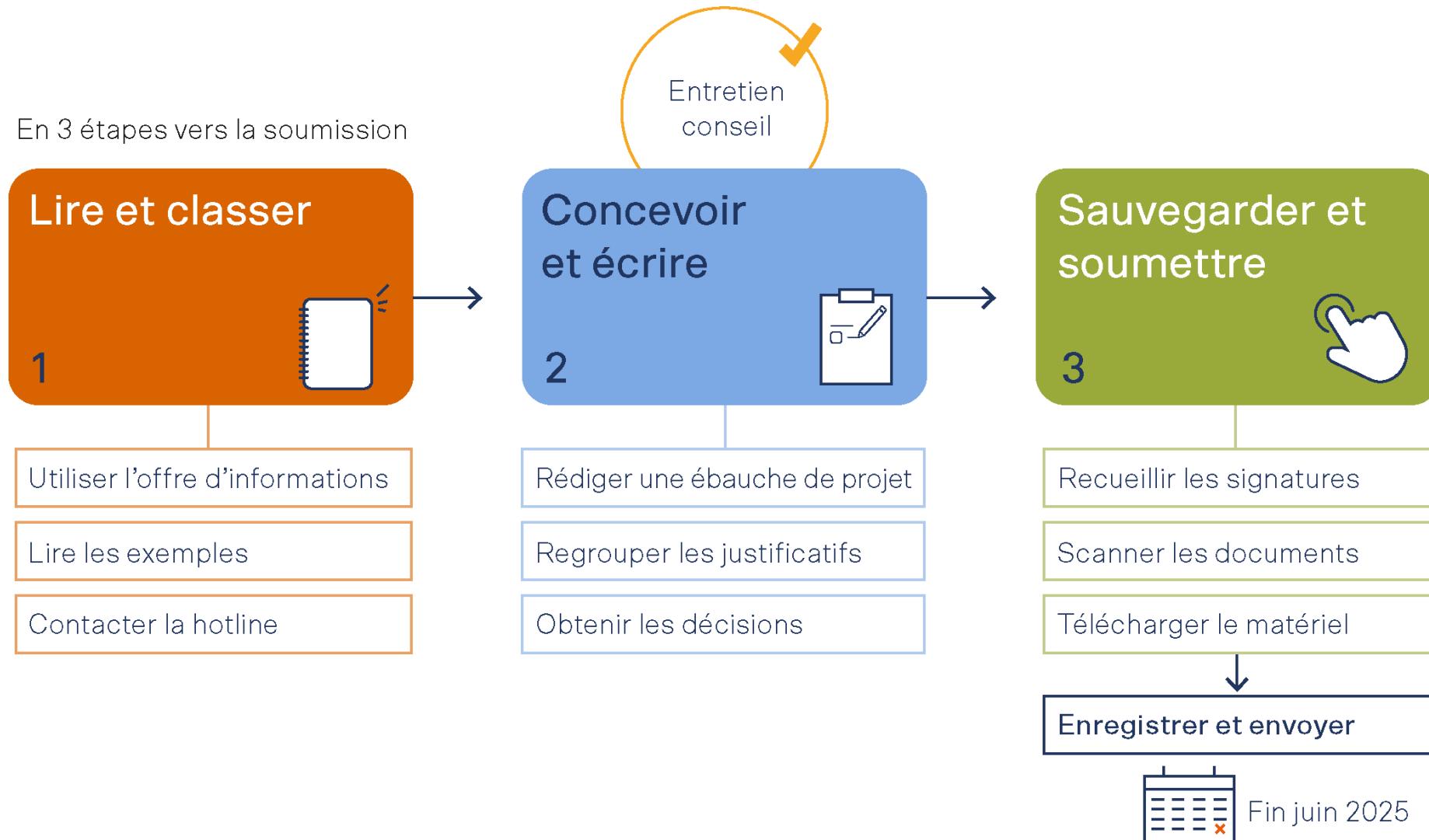
1<sup>er</sup> janvier 2026

31 octobre 2027

*Q&R en ligne  
pour la  
soumission de  
projets le 17 juin  
2025*

# La saisie de votre demande – Profitez d'un entretien de conseils

En 3 étapes vers la soumission





SuisseEnergie  
pour les communes  
**Programme  
de soutien**



# Questions et discussion

Übersetzen



Su  
pour les communes

Programme  
de soutien



Saisissez l'opportunité et  
soumettez une demande !

Merci pour votre attention !

David Müller

Leiter Fachstelle Energie-Regionen  
Regionalleiter Deutschschweiz

Tél. : +41 31 343 03 88

Courriel : [energie-region@local-energy.swiss](mailto:energie-region@local-energy.swiss)  
<https://www.local-energy.swiss/fr/#/>